

Conseil du Trésor nous a autorisés à recruter jusqu'à 93 p. 100 de notre effectif actuel, et le ministère s'efforce maintenant de remplir les postes vacants. Nous avons reçu des réponses très encourageantes et nous espérons bien que d'ici quelques mois, nous pourrions compter sur l'aide additionnelle dont nous avons besoin.

Et maintenant, en guise d'introduction, quelques brèves observations sur les postes eux-mêmes. Le poste n° 1 vise l'administration du ministère et le montant de 1.06 million proposé ne représente qu'une augmentation de \$4,000 par rapport à l'année dernière, malgré les augmentations de traitements. Certaines augmentations des crédits ont partiellement contrebalancé les diminutions, mais le résultat net est une augmentation globale de \$4,000 seulement. Le crédit pour les services professionnels et spéciaux a monté de quelque \$10,500, et cela s'explique par le fait qu'il faut une somme de \$20,000 pour une étude économique sur les besoins de bois de l'Amérique du Nord. Il y a un certain temps, le Canada, participant au programme de la FAO, a entrepris une étude conjointe des ressources en bois d'œuvre de l'Amérique du Nord, et il faut à cette fin \$20,000.

Les subventions à la recherche sylvicole accusent une augmentation d'environ \$19,000, mais, encore une fois, il s'agit simplement d'une augmentation théorique. Elle reflète la réunion de certaines subventions (plus d'une) sous un même crédit. Les dépenses de téléphone et de télégraphe en sont un très bon exemple; elles ont été reportées à un autre poste et, en conséquence, il n'y a pas eu d'augmentation considérable.

Il peut être opportun, à ce moment-ci, de parler de la division de l'économique du ministère des Forêts. Cette division est financée avec le crédit n° 1, celui de l'administration. En toute sincérité, je crois qu'il est décidément dans l'intérêt national que nous ayons un progrès plus considérable dans le domaine de l'économie de la forêt. C'est un domaine spécialisé et il pose un réel problème de recrutement. Nous avons un nombre limité d'économistes forestiers au Canada—je le sais de pénible expérience, ayant tenté d'en recruter lorsque j'étais dans l'industrie—et il devrait appartenir à ce ministère fédéral d'encourager davantage ce genre de spécialistes. Une division de l'économique vivante et active au ministère des forêts était prévue lors de la fondation du ministère, et une division semblable pourrait apporter une contribution inappréciable à l'économie canadienne. Par exemple, une étude se poursuit présentement au sujet de la gestion du bois de propriété privée, et cette étude se fait conjointement avec le ministère des Finances

et le ministère du Revenu national. Ce genre de travail est inestimable non seulement pour le législateur, mais encore pour les organismes économiques, et certainement précieux pour la plupart des ministères de l'État.

Un autre domaine qui exige une vigoureuse exploration est, à mon avis, la recherche sur les marchés, et j'applique l'expression non seulement au marché intérieur mais aussi aux marchés étrangers. Le ministère peut, je crois, offrir dans ce domaine un service grandement nécessaire sans entrer en conflit avec le ministère du Commerce ou le nouveau ministère de l'Industrie, ou avec quelque autre ministère. Je le dis parce que la recherche portant sur la commercialisation des produits de la forêt et sur les produits de la sylviculture exige une connaissance profonde de la forêt et des pratiques de la sylviculture, des essences de bois et de produits qu'on peut fabriquer. Pour faire un travail intelligent dans la recherche sur les marchés, il faut connaître la demande à la consommation, les possibilités d'utilisation pour la fabrication de nouveaux produits et l'emploi de certaines essences pour réaliser de nouveaux produits. Dès lors, à mes yeux, il y a une lacune à combler dans le domaine de la recherche relative aux marchés, et j'espère qu'on pourra le faire avant longtemps. Pour peu qu'on puisse en recruter et qu'ils aient reçu une bonne formation, les économistes spécialisés en sylviculture peuvent rendre de précieux services à l'économie canadienne.

Enfin, nos économistes doivent s'efforcer de fournir des renseignements utiles qui permettent l'élaboration de programmes à long terme en ce qui concerne la recherche. A quoi bon se livrer à des recherches sans savoir si elles vont produire des résultats valables. D'ailleurs, elles ne se poursuivront pas longtemps si le patron n'est pas convaincu qu'elles finiront par lui rapporter des bénéfices appréciables.

Je terminerai mes observations générales sur le crédit de l'administration en disant un mot de la Direction de l'information. Encore là, il s'agit d'un domaine où le ministère fédéral des Forêts peut être d'une grande utilité. Pour que l'argent consacré à la recherche soit profitable, il faut que les intéressés soient mis au courant des résultats. C'est dire qu'il faut diffuser dans les milieux scientifiques les constatations de notre Direction de la recherche. A cet égard, je crois que nous nous tirons assez bien d'affaire. A en juger, du moins, par les visites que j'ai faites en différentes parties du pays, depuis Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique, je dirais que la diffusion de cette information technique par mon ministère s'est révélée très fructueuse. Nous